

REUNION DE QUARTIER DU 07 juillet 2018

Rue des Arbalétriers -Réfèrent Pierre KREBER (absent excusé)

Une dizaine de personnes présentes +les élus

PROJECTION D'UN DIAPORAMA pour rappeler les questions de la rencontre précédente, faire le point sur les réponses apportées à ces différentes questions et présenter les nouveaux projets de la commune

Questions et échanges (en bleu les éléments apportés par les élus)

- Réfection de la voirie et du stationnement: il est rappelé par Madame le Maire que la voirie est gérée par la Métropole depuis janvier 2018. Un planning de réfection a été transmis pour permettre à Metz métropole de planifier les travaux sur l'ensemble des 44 communes de son territoire.
- Calendrier réfection voiries : la rue des arbalétriers a été proposée en priorité. Notamment sur la partie côté limousin qui est plus abîmée. >Nous essaierons de solliciter la réfection de la voirie en même temps que les travaux de la Place Mère Eglise.
- Réfection de la Voirie : d'autres travaux sont-ils prévus?. : Pour le reste de la voie côté colombier (partie la plus large de la rue), il serait judicieux d'envisager une étude plus poussée pour un aménagement plus global prenant en compte le stationnement. Il faudra aussi prendre en compte les espaces verts, la question du ruissellement vers les habitations si les trottoirs disparaissent, la sécurité des piétons...Le sujet est sensible et aucune décision ne sera prise sans des échanges préalables avec les habitants.
- Quand la Fibre sera-t-elle disponible ? : Elle sera opérationnelle dans le 1^{er} semestre 2019 suite à l'implantation des différents fournisseurs. une réunion est prévue fin 2018, après la pose de l'armoire.
- Errance des chats : Ce sujet est récurrent et aucun moyen n'est possible, hormis les
- Feu rue du Colombier : L'aménagement du carrefour est envisagé. Il a été englobé dans les demandes d'intervention de Metz métropole sur le voirie.
- Les habitants constatent le Passage de certains habitants du « Colombier » par les Arbalétriers. : Il est impossible d'interdire aux autres habitants d'emprunter la rue de leur choix. Par contre, il semble évident que le feu en place actuellement à la sorite de Chèvre-haie incite à sortir de Pouilly par ce carrefour et donc à changer son itinéraire . La mise en place progressive des feux à chaque carrefour permettra de solutionner ce problème.
- Fonctionnement du feu sur RD913. Le feu est essentiellement rouge et c'est la bonne vitesse du conducteur qui déclenche le passage au vert. Quelquefois, lors de la boucle de passage automatique au rouge, il peut arriver que, même à la bonne vitesse, le feu ne reste pas au vert.(frustrant, je sais !). Il faut être patient, nous pourrons affiner les réglages mais nous attendons la montée en puissance du nouveau quartier afin de tenter d'améliorer les réglages d'une façon optimale.
- Piste cyclable (trop courte) arrêt brutal. : la piste actuelle a été envisagée dans le cadre des travaux de Chèvre-Haie. Cette question a été aussi prise en compte et

étudiée dans le cadre de l'aménagement de la place Mère Eglise. Une procédure d'acquisition est en cours le long du château afin de la poursuivre et de permettre une traversée complète en mode doux pour les piétons et les vélos.

- Qui finance le Haras : Les propriétaires qui ont acquis le terrain
- Les collectifs sur Chèvre Haie sont-ils toujours prévus : oui. Ils sont situés en entrée de village. Ils feront partie de la deuxième tranche dont l'aménagement démarre en septembre. Ils seront aussi accompagnés de « cellule » pour l'implantation de services qui restent encore à définir et qui seront bien entendu fonction des demandes.
- La Gestion des boîtes aux lettres qui prennent l'eau et restent ouvertes. : la mairie a pris contact avec le service compétent de la poste afin d'équiper le nouveau quartier mais aussi de procéder à la rénovation du parc existant en changeant les boîtes existantes et défectueuses sur le reste du village. Un relevé a été fait par ces services. Nous allons vérifier si les boîtes des arbalétriers font partie des changements prévus.
- Compteurs linky : La mairie ne prendra aucune position pour l'ensemble des habitants. Le choix est laissé aux habitants. Des renseignements complémentaires seront sollicités auprès de l'UEM par la mairie afin d'informer au mieux les habitants.